Champ d'Apprentissage n° 3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève réalise une prestation qui se donne à voir et qui vise à produire intentionnellement des effets esthétiques ou émotionnels pour un spectateur ou un juge.

Principes d'évaluation :
Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :
- Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.
- Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maitrisées.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :
- Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/juges.
- Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et en écoutant des arguments sur la base de critères partagés, pour situer une prestation.
- Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.
- S'enrichir de la connaissance de productions de qualité issues du patrimoine culturel artistique et gymnique pour progresser dans sa propre pratique et aiguiser son regard de spectateur.

Modalités :
L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.
Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.
Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP.

Possibilités :
Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 3				
– L'épreuve engage le candidat à réaliser individuellement ou collectivement une prestation face à un public. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté dans les éléments réalisés (en lien éventuel avec le code UNSS en vigueur) ou des choix dans les composantes artistiques. – La prestation se déroule sur un ou deux passages selon les contraintes de temps et d'installation. – L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager dans leur projet (sécurité active ou passive par exemple).				
Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
AFLP 1 Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié. **7 points**	L'élève cherche à minimiser les moments d'exposition face au regard d'autrui qu'il redoute.	L'élève se produit dans l'intention de reproduire la forme qu'il a mémorisée sans prise en compte du regard d'autrui.	L'élève assume sa présence face au public ou aux juges. Il se produit avec l'intention intermittente de capter l'attention des spectateurs ou du juge.	L'élève assure une présence qui rayonne et cherche à « accrocher » le regard du spectateur ou du juge tout au long de la prestation.
	Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres **0 point ----------1 point**	Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres **1,5 point ---------- 3 points**	Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres **3,5 points ---------- 5 points**	Selon l'APSA support, niveau de difficulté/complexité des paramètres **5,5 points ---------- 7 points**
Pour cet AFLP, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de la prestation réalisée par l'élève (exemples : nombre d'éléments A, B, C ou D en gymnastique ou acrosport, nombre ou variété des paramètres du mouvement ou procédés de composition en danse)				
AFLP 2 Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maitrisées **5 points**	L'élève utilise des techniques d'une motricité rassurante et usuelle sans grande variation de rythme ou d'espace. **0 point ----------0,5 point**	L'élève utilise des techniques hésitantes et limitées qui provoquent des déséquilibres mal contrôlés. Les formes utilisées restent simples sans prise de risque. **1 point ---------- 2 points**	L'élève mobilise des techniques stabilisées, équilibrées, fluides, différenciant les vitesses, les amplitudes, les contractions et les relâchements nécessaires. **2,5 points ----------4 points**	L'élève maitrise des techniques permettant le contrôle des rotations, de la variation d'amplitude et d'énergie, des équilibres statiques ou dynamiques et les adapte à la présence éventuelle de partenaires. **4,5 points ---------- 5 points**

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Évaluation au fil de la séquence : 8 points
Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points
Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/juges.	L'élève prévoit une succession de formes répondant simplement à l'exigence formelle de l'épreuve et l'exécute avec beaucoup d'approximations.	L'élève juxtapose les temps forts et faibles de sa prestation sans intention précise. L'exécution se réalise avec quelques hésitations.	L'élève compose et exécute une suite organisée de formes destinées à produire les effets artistiques ou acrobatiques recherchés.	L'élève accentue l'alternance et la fluidité entre les différents temps de sa prestation pour captiver l'attention du juge ou du spectateur.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 12	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et en écoutant des arguments sur la base de critères partagés, pour situer une prestation.	L'élève porte peu d'attention aux rôles qu'on lui confie. Il écoute peu et/ou n'exprime pas son point de vue.	L'élève connaît les fonctions du rôle qu'il doit assurer, mais l'assume difficilement sans le recours à une aide extérieure.	L'élève assume avec attention et fiabilité les rôles qu'on lui confie (chorégraphe, partenaire d'entrainement, juge, spectateur, etc.). Il exprime ses choix et écoute ceux des autres.	L'élève devient une ressource pour le groupe dans les différents rôles qu'il assume. Il argumente son point de vue sans l'imposer.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**
Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.	L'élève se prépare de façon succincte et superficielle. Il gère difficilement l'émotion de l'épreuve. Il ignore ou n'applique pas les consignes principales de sécurité	L'élève se prépare de façon globale. Il connaît les règles principales de sécurité, mais les applique avec hésitation.	L'élève produit un échauffement complet, autonome et s'engage avec concentration. Il respecte les règles de sécurité et adopte une attitude sereine et rassurante.	L'élève produit un échauffement personnalisé et s'engage pleinement dans son rôle. Il mobilise ses partenaires et dynamise le groupe autour d'une pratique responsable.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	**Degré 2**	**Degré 3**	**Degré 4**

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

S'enrichir de la connaissance de productions de qualité issues du patrimoine culturel artistique et gymnique pour progresser dans sa propre pratique et aiguiser son regard de spectateur.	L'élève reste centré sur sa pratique personnelle sans chercher à s'enrichir de références culturelles.	L'élève évoque quelques éléments issus du patrimoine culturel, mais ne perçoit pas de lien avec sa pratique scolaire.	L'élève connaît quelques références culturelles et effectue des liens avec sa production scolaire. Sur la base de quelques critères simples, il peut décrire une prestation professionnelle.	L'élève connaît plusieurs formes artistiques ou acrobatiques en lien avec sa pratique et peut s'en inspirer. Il peut commenter et engager une discussion autour d'une prestation professionnelle.

Champ d'Apprentissage 4 : « Conduire un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage avec lucidité dans une opposition, seul ou en équipe, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de l'équipe.

Principes d'évaluation :
Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point.
- Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Analyser les forces et les faiblesses en présence par l'exploitation de données objectives pour faire des choix tactiques et stratégiques adaptés à une prochaine confrontation.
- Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.
- Savoir se préparer, s'entrainer et récupérer pour faire preuve d'autonomie.
- Porter un regard critique sur les pratiques sportives pour comprendre le sens des pratiques scolaires.

Modalités :
L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.
Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.
Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP.

Possibilités :
Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr